

De : LESAGE Céline

Envoyé : vendredi 23 février 2018 09:39

Objet : Communiqué : Ouistreham Riva-Bella décroche le label Ville Internet 2018

Communiqué de presse

- Services publics numériques -

Ouistreham Riva-Bella est devenue Ville Internet 2018

Remise du label :
Paris, jeudi 8 février 2018



Le Label Ville Internet, créé en 2000, a pour objet de valoriser les politiques locales de diffusion des usages de l'Internet auprès des citoyens. Ce dispositif constitue un facteur de mobilisation des acteurs d'un territoire autour des opportunités du numérique, selon un référentiel de 137 services et 16 enjeux de développement local. Les critères du label sont actualisés chaque année par le Comité d'orientation du label. **Pour la première fois, en 2018, Ouistreham Riva-Bella est devenue Ville Internet en recensant 58 actions.**

LES ACTIONS LES PLUS EMBLÉMATIQUES AYANT CONSTITUÉ LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le site Internet de la Ville de Ouistreham Riva-Bella, refondu en 2015 :

- Fréquentation moyenne : **1200 visites par jour** (dont 600 visiteurs uniques)
- Une version « responsive » qui s'adapte au format **d'une tablette ou d'un smartphone**
- Des rubriques thématiques **mises à jour régulièrement**, un moteur de recherche, **des entrées par publics** (habitants, estivants, associations, commerçants/artisans/entrepreneurs, presse)
- Site Internet **accessible aux personnes handicapées** moteur grâce au logiciel Head Pilot



Site refondu en 2015 : <http://ouistreham-rivabella.fr/>

Des services en ligne spécifiques, disponibles depuis le site Internet de la Ville :

- La **webcam de la plage**, visionnée 139 000 fois entre fin mai et mi-octobre 2017
- La **retransmission en direct vidéo des conseils municipaux**, depuis janvier 2015 et l'archive vidéo après le conseil, avec séquences selon les points à l'ordre du jour et les délibérations
- L'**annuaire** des associations, l'annuaire des commerçants/artisans/entrepreneurs
- Une **visite virtuelle 360° de la ville, à travers ses commerces**
- Les **demandes de subventions annuelles** par formulaire en ligne, pour les associations
- Un **agenda des sorties** mis à jour quotidiennement
- Une **galerie photo et vidéo** pour découvrir la ville, le territoire et les grands événements
- Une **rubrique « Publications »** avec le magazine municipal et les autres éditions de la Ville qui peuvent être consultés sur Calaméo
- Une rubrique « **services en ligne** » qui regroupe toutes les démarches que peuvent effectuer les habitants depuis le site Internet de la Ville : paiement de la cantine, demande de logement social, inscription sur les listes électorales, demande d'acte d'état civil, consultation des résultats électoraux, achat d'un timbre fiscal, réservation d'un court de tennis, test de raccordabilité à la fibre, localisation des bornes de recharge pour véhicules électriques, des conteneurs à verre, des horaires de marées, etc.



Webcam de la plage en temps réel, de 6h du matin à minuit :
<http://ouistreham-rivabella.fr/webcam-360-la-plage-en-temps-reel/>

De l'information en temps réel et des réseaux sociaux

- Une page Facebook ouverte en février 2015, avec + de **3000 abonnés** à ce jour et + de 500 publications
- Un compte Twitter ouvert en janvier 2015, avec + de 1000 abonnés à ce jour : **7^e ville la plus suivie sur Twitter dans le Calvados** (donnée octobre 2017)

- **Des newsletters** envoyées aux habitants ou à toute personne intéressée par les projets ou événements de la commune, avec + de 1200 abonnés à ce jour
- Deux comptes Citykomi avec **notifications sur smartphone** (abonnement sans engagement, gratuit et anonyme pour l'utilisateur) : « mairie en direct » et « culture et sorties »
- Des **jeux-concours** organisés sur Facebook et Twitter pour tenter de gagner de la billetterie pour les spectacles
- Une **chaîne YouTube** (chiffres octobre 2017 : 64 vidéos en ligne, 40 000 vues)

En outre, la Ville dispose **d'un EPN (Espace Public Numérique)** animé par une médiatrice numérique qui propose un accompagnement et des ateliers collectifs vers le numérique pour les habitants. Plusieurs expositions culturelles proposent quant à elles des renvois vers le site Internet de la Ville à l'aide de QR codes (histoire, patrimoine, tourisme, etc.) et enfin **l'application Soldat Léon proposée par Caen la mer Tourisme offre aux visiteurs une expérience de réalité augmentée du Débarquement de 1944, depuis tablette ou smartphone.**

→ La **4G** est également présente sur la commune depuis juillet 2014 et la **fibres optique** depuis novembre 2015.

** A propos du label Ville Internet*

La candidature pour obtenir le label constitue un facteur de mobilisation autour des opportunités du numérique, selon un référentiel de 137 services et 16 enjeux de développement local : emploi, culture et patrimoine, services publics, identité, éducation, démocratie locale, coopération, vie quotidienne, développement économique, solidarités, vie associative, cohésion sociale, attractivité, médiation et innovation. **Tous les acteurs locaux d'un territoire entrent donc en jeu à travers leurs actions.** En ce sens et pour obtenir le label, une Ville peut faire valoir toute action présente sur son territoire si celle-ci est financée par une autre entité ou réalisée en co-production ou en mutualisation, **ce qui importe étant la réalité du service rendu à la population.** Les actions des associations locales financées sur les fonds publics locaux sont donc prises en compte ainsi que les actions des écoles rattachées au territoire ; celles-ci pouvant également s'inscrire et publier directement leurs actions sur le site www.villes-internet.net

Le jury est constitué de personnalités travaillant sur les problématiques touchant à la diffusion sociale des technologies de l'information et de la communication, de l'Internet, des réseaux sociaux et du numérique urbain en particulier. Ces personnalités sont issues de différents secteurs d'activité : enseignement et recherche, professionnels des médias, représentants des ministères et des entreprises publiques, des associations du monde de l'Internet, acteurs économiques. Aucun représentant d'une collectivité locale ne peut y participer. Présidé par Emmanuel Eveno, Professeur à l'Université de Toulouse, le jury est souverain de l'évaluation et, après délibération, il a tout pouvoir de décision sur le palmarès du label.

+ d'infos, retrouver les 58 actions de la Ville recensées pour l'obtention du label :
<http://www.villes-internet.net/atlaas?z=l&id=14488>

Contacts presse :

Charles Perrot-Durand, Directeur de Cabinet : 06 77 89 86 18

Céline Lesage, Responsable du service communication de la Ville : 02 31 97 73 12